LES NOUVEAUX CAHIERS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL





Titre

Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel

Date

1996-2018

Éditeur(s)

Dalloz

Lextenso

Support

Papier Ressource Internet Base de données en ligne

Autre format

- Intégralité des archives disponible gratuitement sur le site internet du <u>Conseil constitutionnel</u> (certains articles ne sont pas disponibles en ligne, dont la partie *Jurisprudence*)
- Sur la base Cairn (accès sur abonnement) : depuis le n°29 (2010/3)
- Sur la base Lextenso (accès sur abonnement) : du n°35 (2012) au n°59 (2018)

Type de document

Périodicité

Trimestrielle (semestrielle pour les Cahiers du conseil constitutionnel)

Source du droit

Jurisprudence - Doctrine

Domaines du droit

Droit public
Droit constitutionnel

Contenu

- Liste des décisions rendues par le Conseil constitutionnel
- Jurisprudence : notes
- Articles de doctrine
- Activités touchant aux décisions mêmes du Conseil : compétence consultative (avis), conditions de l'examen des lois organiques ou des demandes dites de déclassement formés en vertu de l'article 37 alinéa 2 de la constitution, rapports du Conseil sur différents aspects de ses activités contentieuses
- Analyse des cours constitutionnelles étrangères
- Relations internationales auxquelles le Conseil participe dans le cadre d'une coopération internationale entre cours constitutionnelles
- Bibliographies française et étrangère

Type de classement

Méthodique.

Les cahiers du Conseil constitutionnel :

- Décisions et documents du Conseil constitutionnel
- Coopération internationale et juridictions constitutionnelles étrangères
- Études et doctrines
- Références et bibliographie

Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel (publié par Dalloz) :

Le Conseil constitutionnel

- 1/ Dossier
- 2/ Décisions du Conseil constitutionnel
- 3/ Bilan statistiques
- Le droit constitutionnel
- 1/ Etude
- 2/ Jurisprudence administrative et judiciaire en matière constitutionnelle chronique de l'observatoire
- 3/ Droit comparé
- 4/ Revue doctrinale

Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel (publié par Lextenso) :

Dossier et Autour du monde

Jurisprudence constitutionnelle

- Chroniques et revues doctrinales
- Résumés analytiques des décisions rendues au cours du trimestre
- Bilan statistiques

Clefs d'utilisation

Pour Les Cahiers du Conseil constitutionnel

- Sommaire en première page
- Sommaire succinct au verso

Pour Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel

- Sommaire succinct au verso

Notes

Historique:

- Cahiers du Conseil constitutionnel , 1996 (n°1) juillet 2010 (n°28)
- Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel : publié aux éditions Dalloz (n°29 au n°39), puis aux éditions Lextenso (n°40 au n°59)

En septembre 2018, les Nouveaux Cahiers sont remplacés par une revue semestrielle gratuite et entièrement numérique, disponible sur le site du Conseil constitutionnel : <u>Titre VII.</u>

Cette revue est suivie par Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/1186/Titre-VII

Liens

Site du Conseil constitutionnel, les Nouveaux cahiers du conseil constitutionnel

Fiche Jurisguide Cairn

Fiche Jurisguide Lextenso

Fiche Jurisguide Titre VII

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 04/11/2016 Mise à jour : Géraldine HUYGHE (SCD Université de Lille), le 15/10/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>